

**Procès-verbal
de l'AGA de l'APELN
tenue le 7 août 2016 à 9 h
salle Amélaçois de Saint-Aimé-des-Lacs**

1- Un mot de bienvenue est adressé par Louise Fortier et elle présente les invités qui sont Mesdames Claire Gagnon, mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs, Messieurs Marc-André Lussier, Thomas-Louis Thivierge et Cajetan Guay, conseillers, ensuite les membres du CA sont présentés devant une assemblée de 55 représentants de propriétaires pour un total de 68 membres : Marie-Andrée Savard, Jean-François Laberge, Claude Jutras, Michel Fortin, Claude Boivin, Alain Bergeron et Claude Boivin

2- Il est proposé par Félix Savard, appuyé par Denise Angers, que l'ordre du jour soit accepté.

3- Il est proposé par Michel D'Amours, appuyé par Jean Giroux, que le procès-verbal de l'AGA du 02-08-2015 soit accepté.

4- Il est proposé par Alain Desmeules, appuyé par Jean-Louis Côté, que le procès-verbal de l'AGS du 30-08-2015 soit accepté.

5- Présentation des états financiers par Jean-François Laberge :
Il est proposé par Jean-Louis Côté appuyé par Normand Bergeron, que les états financiers soient acceptés.

6-Rapport des vérificateurs :
Il est proposé par Denise Angers, appuyé par Gérald Bourgoïn, que le rapport des vérificateurs soient acceptés.

7- Rapport de la présidente sur les activités 2015-2016 :
Ce document est en annexe.

8- Rapport des travaux exécutés par l'OBV-CM :
Jeff Goulet (biologiste) et Philippe Bourdon (géographe) nous présentent les travaux exécutés qui sont l'aménagement de frayère au ruisseau Gagouette, la cartographie des ruisseaux et fossé et la vérification des bandes riveraines autour du lac Nairne. Pour ces projets, aucun déboursé n'est fait par APELN, les coûts sont absorbés par la Fondation de la Faune, la MRC de Charlevoix-Est, la municipalité de St-Aimé-des-Lac et OBV-CM.

9- Rapport des tests d'eau du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs :
Marie-Andrée nous explique les résultats obtenus et nous rappelle le fonctionnement de vieillissement d'un lac. Des tests de diatomé seront effectués dans le prochain mois.

10-Achat de ponton pour la manipulation et l'entreposage des bouées :
Michel nous explique les différentes possibilités qui sont la location, le travail à forfait, la demande de parrain et l'achat de ponton. Après discussions il est proposé par Martin Jean, appuyé par Ghislaine Dumas qu'on procède à l'achat de ponton au plus bas coût possible et en cherchant d'autres partenaires financiers.
Adopté sur division (2 contre)

11- Élection des administrateurs :
Il est proposé par proposé par Louise Martel, appuyé par Claude Lemelin, que Marie-

Andrée soit présidente et que Michel soit secrétaire d'élection.
Éléna Martel propose Sylvain Gélinas, celui-ci accepte.
Jean-François Laberge propose Claude Boivin, celui-ci accepte.
Bernard Dufour propose Pascal Dufour, celui-ci accepte.
Félix Savard propose Louise Fortier, celle-ci refuse.
Claude Lemelin propose Claude Jutras, celui-ci refuse.
Louisette Martel propose Marian Lavoie, celui-ci refuse.
Il est proposé par Jean-Louis Côté appuyé par Gérald Bourgoin de mettre fin aux mises en candidature.

12- Élection des vérificateurs :

Claude Lemelin propose Michel D'Amours, celui-ci accepte.
Jean-François Laberge propose Simon Lapointe, celui-ci accepte.
Il est proposé par Clément Savard appuyé par Lynda Hill de mettre fin aux mises en candidature.

13-Varia 1:Site Web, Philippe nous explique les difficultés pour la modification du site web car le groupe CACI s'est désisté et le travail a été donné à BIX communication pour 2500\$. Le site devrait être prêt prochainement.

Varia 2 : Jean-Louis Côté demande que APELN contacte la municipalité et la MRC pour sensibiliser les contracteurs qui effectuent les travaux sur le système de pompage des eaux usées vers la fosse d'utiliser le vacuum pour ne pas déverser sur les terrains car ces eaux infiltrent les terrains jusqu'au lac. Il faut bannir cette pratique.

Varia 3 : Bernard Maltais nous décrit la problématique au sujet des hydravions sur la sécurité, le bruit intense, le transport d'espèces indésirables d'un lac à l'autre. Il demande que APELN rencontre la municipalité pour diminuer ces problèmes.

Varia 4:Mme Belley demande le fonctionnement sur la tarification des mises à l'eau. La municipalité applique une tarification par règlement donc APELN n'a aucune redevance et aucun droit de regard.

Varia 5 : Mme Louisette Martel demande à APELN de rencontrer la municipalité au sujet des roulettes qui s'installent sur les terrains privés et de faire respecter la réglementation existante car il peut avoir des versements d'eau usée sur les terrains.

14- Période de questions :

A) Alain Desmeules demande si les relations sont bonnes avec la municipalité : la réponse de Louise est oui.

B) Martin Jean demande si tous les gens au pourtour du lac paient la taxe de secteur : nous n'avons pas accès à la liste car jugé confidentiel par la municipalité, nous devons faire la liste nous-même. Le terme « pourtour » dans la réglementation municipale est sujet à interprétation.

C) Jean-Louis Côté félicite la présence des élus municipaux.

14-Marian Lavoie propose la levée de l'assemblée à 11:40 h

Note : Toutes les propositions ont été acceptées à l'unanimité sauf le point 10.

Louise Fortier, présidente

Claude Jutras, secrétaire